

Rapport P-393 A de la commission des pétitions, chargée d'examiner la pétition P-393 du 2 octobre 2018 : « Aux Eaux-Vives, sauvons le dernier vestige du passé faubourien du quartier ».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 mars 2019,
dans le rapport P-393 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-393 au Conseil administratif le 27 mars 2019.